



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de l'EPS et du sport scolaire

Question écrite n° 34895

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports sur la situation de l'éducation physique et sportive (EPS) et sur le sport scolaire. Depuis de nombreuses années, les études se sont succédé pour démontrer l'importance des activités physiques et sportives et la nécessité d'avoir une pratique régulière. Elles ont aussi pointé la baisse d'activités sportives chez les jeunes dont nombre d'entre eux sont confrontés à la sédentarité, à l'obésité et à l'hypertension. Il ressort de ces études la nécessité de renforcer les pratiques sportives d'autant plus que les confinements successifs ont réduit la place du sport dans certaines familles. Alors que pour de nombreux jeunes, les seules activités pratiquées le sont lors des cours d'EPS, les décisions budgétaires prises depuis plusieurs années traduisent un affaiblissement de l'EPS et du sport scolaire. La situation s'est à nouveau dégradée lors de la rentrée 2020 avec un manque de professeurs d'EPS (environ 10 %) dans les établissements du second degré. À cela s'ajoutent des classes chargées, une baisse des horaires en EPS pour les sections professionnelles, la diminution des postes au CAPES en 2018 (moins 170 postes) qui n'a pas été enrayée par l'ajout de 40 postes en deux ans. C'est pourquoi il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement envisage pour conforter et renforcer la pratique de l'EPS et du sport scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34895

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 décembre 2020](#), page 9150

Question retirée le : 10 août 2021 (Fin de mandat)